

Kinshasa, le 14 Juillet 2020

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE FINANCEMENT DU PGDF

Après validation en Comité de Pilotage au mois de Décembre 2019, l'heure est arrivée pour la signature du Programme de Gestion durable des Forêts (PGDF) en RDC, l'un des programmes-phares du portefeuille du FONAREDD, qui vient appuyer le Ministère de l'Environnement et Développement Durable dans sa recherche inlassable de créer des conditions d'une gestion durable des forêts de la RDC.

La cérémonie tenue ce mardi 14 Juillet 2020 à l'Ambassade de France à Kinshasa, a connu la participation de leurs Excellences Messieurs le Ministre des Finances, Président du Comité de Pilotage du Fonds National REDD, le Ministre de l'Environnement et Développement Durable, Vice-Président du Comité de Pilotage et Maître d'Ouvrage du Programme, le Gouverneur de la Ville-Province de Kinshasa, le Secrétariat Exécutif du FONAREDD, l'Ambassadeur de France et le Directeur Adjoint de l'Agence Française de Développement.



1De gauche à droite : L'Ambassadeur de France, le Ministre de l'Environnement, Le Ministre de Finances, le Gouverneur de la Ville-Province de Kinshasa et le Directeur Adjoint de l'AFD

Le Ministre des Finances SELE YALAGHULI a dans son mot de circonstance insisté sur l'importance de la gestion durable des ressources forestières, d'une part, et la prévention des catastrophes naturelles en milieu urbain, d'autre part. **« Il y a quelques années, a-t-il dit, j'ai lu le livre d'un Géographe, Jared Diamond. Il parle de l'effondrement de la société et des pays en conséquence de la dégradation environnementale. Nous sommes réunis aujourd'hui pour parler des moyens de mise en œuvre en vue d'assurer la durabilité des ressources forestières de la RDC et de ses écosystèmes. »**

Le Ministre de l'Environnement Claude NYAMUGABO BAZIBUHE, a de son côté, rappelé l'importance que revêt ce programme pour son Ministère dans la réalisation de la Vision du Chef de l'Etat, dans sa Politique de Gestion durable des ressources naturelles de la RDC, particulièrement des ressources forestières et de ses écosystèmes, dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques. **« Par ailleurs les méandres du Fleuve Congo, notre source de fierté et d'énergie, correspondent de près au tracé de la forêt. Que deviendra notre potentiel hydro-électrique si la forêt venait à disparaître ? Finalement, quel développement pour notre peuple, dont 60% dépend de la forêt, sans sa bonne gestion ? Pour toutes ces raisons nous nous devons de la gérer durablement. »**, a-t-il déclaré.



Une vision autour de laquelle viendront s'ancrer toutes les autres composantes de la Gouvernance Forestière

Avec pour objectif global de créer les conditions d'une gestion durable des forêts de la RDC, assurer la valorisation actuelle des ressources forestières et une amélioration significative de la gouvernance aux différentes échelles, nationales, provinciales et locales, ce programme sera mis en œuvre en étroite relation avec les projets intégrés REDD (PIREDD) des 5 provinces concernées dont le Maï-Ndombe,



République Démocratique du Congo
MINISTÈRE DES FINANCES
Comité Technique de Suivi et d'évaluation des Réformes
CTR

l'Equateur, la Mongala, la Tshopo et l'Ituri, avec des projets sectoriels portant sur l'Aménagement du territoire et le Foncier du Plan d'investissement REDD National, ainsi qu'avec les programmes expérimentant des modèles de foresterie communautaire ou intervenant sur le FLEGT (Forest Law enforcement governance and trade), qui est un mécanisme de contrôle de commerce des bois tropicaux. Sa structure est conçue pour permettre d'atteindre les jalons du pilier forêts de la Lettre d'Intention (LoI) entre l'initiative pour le Forêt d'Afrique Centrale et la République Démocratique du Congo.

Avec comme Maitre d'ouvrage le Ministère de l'Environnement et Développement Durable (MEDD), appuyé par une maîtrise d'ouvrage déléguée sous la forme d'une assistance technique constituée d'experts nationaux et internationaux, ce programme est évalué à 17,5 Millions de dollars américains, dont 12 Millions apportés par le FONAREDD, 4,4 Millions par l'Agence Française de Développement (AFD) et 1,1 Million par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial, (FFEM).

Le démarrage effectif du PGDF intervient alors que le processus de formulation de la Politique forestière nationale avait été lancé au mois de Mars et dont la conclusion est voulue par le Ministre de l'Environnement et Développement Durable en Décembre 2020.

Gloire MUNESHA AGANZE
Associé à la Communication
Secrétariat Exécutif FONAREDD